

## Conseil d'école du jeudi 29 juin 2017.

**Personnes présentes:** Mr Dodelin maire, Mr Guilbert 1er adjoint, Mr Delafosse adjoint au maire, Mme Leclercq Sophie directrice de l'école, Mme Sénécal représentante des parents d'élèves au sein de l'école, Mr Lecacheur représentant des parents d'élèves au sein de l'école, Mr Fossé conseiller municipal, Mme Levillain Lavenant, DDEN.

**Absents excusés:** Mr Leclercq guillaume, Mr Gilbert IEN.

**Effectifs 2017-2018:** 4 TPS, 6 PS, 3 MS, 5 GS, 4 cp, 4 ce1, 6 ce2, 2 cm1, 1 CM2 donc 35 élèves.

### **Activités de cette année passée:**

- \*vendredi 28 avril: cross parrainé avec comme bénéficiaire 210,25 euros.
- \*le samedi 6 mai kermesse.
- \*le 16 mai la radio HORIZON FM est venue à l'école pour faire découvrir ce qu'on fait en radio, (jeu, émission,...).
- \*le 20 mai passage en direct sur les ondes de la radio HORIZON FM à Pavilly, dans l'émission " les enfants vous réveillent".
- \*le 18 mai visite du collège pour les cm2,
- \*vente de fleurs et de plants de légumes en mai,
- \*le 17 juin atelier vidéo: création d'un journal télévisé pour le spectacle de fin d'année.
- \*le 29 juin spectacle de fin d'année sur le thème "LES MEDIAS" à la salle des fêtes de Goupillières devant les parents, la municipalité et les habitants du village,
- \*le mardi 4 juillet rallye vélo.

La fermeture de l'école ayant été annoncée par la DASEN, les parents d'élèves et la municipalité ont décidé de demander un recours. Nous serons convoqués au tribunal administratif courant juillet.

### **Projet pour année 2017/2018:**

\*Thème du spectacle de fin d'année " les fables de La Fontaine".

À la demande du conseil d'école, vu le décret n° 2017-1108 du 7 juin 2017, relatif à la nouvelle organisation de la semaine scolaire, il a été voté sur 5 votants 5 voix "pour" pour le retour de la semaine à 4 jours (lundi mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30).

ECOLE PRIMAIRE

160 ROUTE DE CLERES

76570 GOUPILLIERES

A Goupillières, le 30 juin 2017

## **Motion du Conseil d'Ecole**

### **Organisation de la semaine scolaire 2017/2018**

Le Conseil d'Ecole réuni le jeudi 29 juin 2017 a pris connaissance du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif à la nouvelle organisation de la semaine scolaire. L'organisation actuelle de la semaine scolaire a dégradé les conditions d'enseignement des élèves et les conditions de travail des personnels. L'APC qui n'a pas prouvé son efficacité, tout comme l'aide personnalisée introduite par la réforme Darcos, est aussi un facteur de fatigabilité des élèves.

Par conséquent, il se prononce pour le retour au mercredi libéré. Il demande une autre réforme au service de la réussite des élèves. Cela passe par de meilleures conditions d'enseignement pour les élèves en tenant compte de leurs conditions de vie et celles de leur famille. Il demande également la suppression des APC.

Nombre de votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0